

GRAND PRIX DE NIORT - GOLF DE NIORT

LES 7 ET 8 OCTOBRE 2017

REGLEMENT DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers répondant aux exigences du statut d'amateur, licenciés auprès de la FFGOLF ou d'une fédération étrangère reconnue et s'étant acquittés du « **droit de jeu fédéral** » de 35 € et possédant **un certificat médical autorisant la pratique du golf en compétition enregistré avant le début de l'épreuve.**

Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / classement sur l'addition des 2 tours.

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 6 octobre 2017 sur réservation des départs à l'accueil du golf (05.49.04.64.48).

Deux séries :

Champ des participants : 96 joueurs dont 21 dames

- **série messieurs** : index inférieur à 7.4 / repères 2 Marques blanches.

- **série dames** : index inférieur à 11.4 / repères 4 Marques bleues.

Les inscriptions seront retenues selon les principes énoncés page 21 du Vade-Mecum Sportif de la FFG 2017

L'index pris en compte sera celui des participants à la date de clôture des inscriptions

Date limite d'inscription : mardi 3 octobre 2017

(La liste provisoire des inscrits sera publique sur le site : as-golfniort.fr)

III - CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX : un classement brut par série sera établi et sera pris en compte pour le calcul du ranking. Les 3 premiers de chaque série recevront un souvenir.

Départage : en cas d'égalité pour la première place de chaque série à la fin de l'épreuve, le départage se fera par un PLAY-OFF en mort subite sur les trous 10 puis 18 et ainsi de suite si nécessaire.

NB : en cas d'impossibilité de terminer un PLAY-OFF ou de le faire jouer, le classement provisoire RMS deviendra définitif.

Tirage des départs : les départs du T1 se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National puis l'index. Pour le T2 ils se feront dans l'ordre inverse des résultats du T1.

IV - ENGAGEMENTS

Les bulletins d'inscription sont à remplir en ligne ou à déposer à l'accueil du golf de Niort accompagnés du règlement du droit de jeu. Les inscriptions en ligne ne seront validées qu'à réception du règlement. Adresse d'envoi des règlements

Golf de Niort GPN 2017

Chemin du grand ormeau

79000 Niort

Clôture des engagements :

Au-delà de la date limite d'inscription le comité de l'épreuve complètera les inscriptions selon les directives préconisées par la FFG page 21 du Vade-Mecum 2017

Droit d'engagement :

4 tarifs détaillés sur le bulletin d'inscription.

Tout joueur déclarant forfait au-delà du mercredi 4 octobre 2017 à 12h00 restera redevable du droit d'engagement.

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

VI - DROIT A L'IMAGE

Tout participant accorde aux organisateurs le droit de photographier ou de filmer sa participation à l'évènement à des fins promotionnelles et publicitaires nécessaires à la communication.

La participation à cette épreuve implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement

Contact association: asso.sportive.golf.niort@gmail.com